



## Normandie : sur le trajet de la réforme

### *Organiser une réponse adaptée aux enjeux et attentes du public*

*« Il n'est pas de bon vent pour qui ne connaît pas son port » Sénèque*

Si nous connaissons bien « le port d'attache » de nos EPLEFPA qui repose sur des pôles de compétences identifiés sur les 3 voies de formation ainsi que sur nos exploitations, véritables salles de classe à ciel ouvert, il en est de même pour notre « port de destination » matérialisé par nos 5 missions définies par la loi depuis 1984. Nous savons d'où nous partons et où nous allons.

Nous devons cependant nous poser la question du trajet que nous devons emprunter. L'environnement législatif en grande évolution et ce vaste territoire de la région Normandie nous offre des opportunités nouvelles. Les 9 EPLEFPA normands l'ont bien compris et avec l'appui du SRFD, nous avons formalisé une stratégie régionale. Elle est opérationnelle depuis octobre 2018. Notre réflexion a dépassé le cadre de l'organisation pédagogique basée sur du simple face à face (enseignant/apprenant) pour englober l'accompagnement, le suivi en entreprise, la réponse aux attentes sociétales et les besoins en termes de compétences des professionnels. Nous avons choisi de renforcer les EPLEFPA et nous n'avons pas retenu la solution d'un CFA régional qui, dans le contexte de la région Normandie, serait une réponse administrative n'abordant que le « volet réforme professionnelle » et qui ne permettrait pas aux établissements d'être efficaces et d'apporter les réponses attendues.

Cette stratégie est axée sur un fil rouge : « développer l'attractivité de l'enseignement agricole » et la DRAAF a actionné 3 leviers : la rédaction sur l'année scolaire 2018-2019 du PREA, un pilotage régional dynamique auprès des établissements et un management par le projet du réseau des EPLEFPA.

#### **Comment s'organiser et apporter une réponse adaptée aux enjeux et aux attentes de nos publics ?**

Nous avons axé notre stratégie sur 5 enjeux et un plan d'action autour de 4 axes pour l'année 2019-2020

- l'enjeu de l'attractivité : rechercher de nouveaux viviers en développant l'attractivité des métiers et des formations
- l'enjeu de l'expertise : renforcer la réactivité et l'agilité de l'EA normand grâce au développement des partenariats
- l'enjeu de la transversalité : individualiser l'accueil des apprenants en renforçant l'offre de services de l'orientation à l'insertion
- l'enjeu de la régulation de l'offre de formation : co-construire un pilotage avec les branches professionnelles
- l'enjeu du fonctionnement en réseaux : structurer les établissements autour d'un fonctionnement en réseau complémentaire, équilibré et en développement

Pour rendre opérationnel cette stratégie, le SRFD s'est fixé le plan d'action suivant :

- organiser un séminaire sur le co-développement professionnel en équipe projet EPL (2 sessions début 2020)
- formaliser le réseau A2P (animation et pilotage pédagogique (Res'Ape) autour d'un réseau transversal à l'EPL. Il sera animé par un D02 et un directeur de CFA/CFPPA (décembre 2019)
- organiser « l'Open badges' TOUR » avec la mise en œuvre d'un passeport personnel de reconnaissance des apprentissages informels pour la communauté éducative (lancement le 5 février 2020)
- mettre en œuvre une gouvernance régionale, avec tous les acteurs, pour réussir l'adéquation Emploi-Formation (Comité stratégique Formation Agricole Normandie, Comité opérationnel FAN) (septembre 2019)

Enfin, il n'y a pas de « beau voyage » sans un « solide navire ». La plan national d'accompagnement piloté par Eduter Ingénierie joue ce rôle. Les 6 thématiques retenus lors de notre séminaire de lancement se déclinent depuis 1 an en actions de formation pour accompagner les équipes dans le management du changement.

Le chemin est encore long mais il n'y a pas de petites victoires. Après 4 années de baisse d'effectifs, nous avons, à la rentrée 2019, stoppé cette chute et même légèrement augmenté le nombre d'apprenants dans nos établissements !

 **Contact : Stéphane MICHEL**  
Chef du SRFD Normandie  
[stephane.michel@agriculture.gouv.fr](mailto:stephane.michel@agriculture.gouv.fr)